

Ouverture de la séance du 1^{er} pluviôse an II (20 janvier 1794) et lecture de la correspondance

Citer ce document / Cite this document :

Ouverture de la séance du 1^{er} pluviôse an II (20 janvier 1794) et lecture de la correspondance. In: Tome LXXXIII - Du 16 nivôse au 8 pluviôse An II (5 au 27 janvier 1794) p. 482;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1961_num_83_1_36513_t2_0482_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

Séance du 1^{er} Pluviôse An II (matin)

(Lundi 20 Janvier 1794)

Présidence de DAVID

1

[LEVASSEUR] donne lecture de la correspondance.

L'agent national du district d'Arcis-sur-Aube fait part à la Convention que l'impatience et l'empressement d'acheter les biens des émigrés sont dans le district d'Arcis, comme dans toute la République, au-dessus de toute expression; des objets évalués à 36,265 l. se sont élevés, par la chaleur des enchères, à 74,155 liv. (1).

Insertion au bulletin (2).

[Arcis-sur-Aube, 28 niv. II]

« J'ai pensé, Citoyen président, que la Convention nationale apprendrait avec plaisir que l'impatience de vendre et l'empressement d'acheter les biens des émigrés étaient dans le district d'Arcis, comme dans toute la République au-dessus de l'expression. Trois adjudications faites successivement d'objets modiques à la vérité prouvent en petit, mais ne prouvent pas moins cette vérité; les objets mis en vente étaient évalués à 36 265 l., ils ont été portés par la chaleur des enchères à 74 155 l. c'est-à-dire plus que doublés, il en sera de même de ce qui est à vendre, et de cette manière encore la République sera complètement vengée des traîtres. S. et F. »

G. BERTRAND (3).

2

Le ministre des contributions publiques envoie deux états relatifs à la fabrication des monnaies (4).

Insertion au bulletin (5), renvoi au comité des finances.

[Paris, 27 niv. II] (6)

« Citoyen président,

Je t'envoie, pour mettre sous les yeux de la

(1) P.V., XXX, 1.

(2) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv. Mention dans J. Fr., n° 484; Mon., XIX, 266; J. Sablier, n° 1089; J. Paris, n° 386; Mess. soir, n° 521.

(3) C 291, pl. 930, p. 1.

(4) P.V., XXX, 1.

(5) Bⁱⁿ, 2 pluv. Mention dans J. Fr., n° 485; Abrév. univ., n° 386.

(6) Débats, n° 488, p. 1. Mon., XIX, 259; Audit. nat., n° 485; J. Mont., n° 551; J. Sablier, n° 1089;

Convention nationale, deux états relatifs à la fabrication des monnoies :

Le premier présente la fabrication des espèces de cuivre et de métal de cloches, depuis le premier janvier 1793 (vieux style), jusqu'au 20 nivôse présent mois, à 4 855 393 liv. 16 s.;

Le deuxième comprend les envois de cuivre et de cloches faits par les départemens, aux maisons et ateliers monétaires, jusqu'au dit jour, 20 du présent, savoir :

En 1792 et 1793, en cuivre et

bronze, à 567 833 liv. 11 s.

Et en cloches à 5 129 070 liv. 10 s.

DESTOURNELLES. »

3

Le vérificateur général des assignats instruit la Convention qu'il lui a été adressé du district de la Châtaigneraie, département de la Vendée, 403 livres en argent, sans lettre d'avis. Comme cette somme ne lui appartient pas, et qu'elle n'a pas été réclamée, il croit ne pouvoir en faire un meilleur usage qu'en la versant à la trésorerie nationale (1).

Insertion au bulletin (2).

4

« Le citoyen Brac, de la commune de Lussac (3), district du Dorat, annonce à la Convention qu'il a fait don à la patrie de la finance d'un office de juré-priseur et de celle d'un office de notaire, montant ensemble à plus de 1,500 liv. (4).

Mention honorable, insertion au bulletin (5), et renvoi au comité de liquidation.

5

Les républicains composant la Société populaire du canton d'Hérisson (6), district de Cé-

Mess. soir, n° 521; J. Paris, n° 386; Rép., n° 32, p. 126; L. Eg., n° 521; M.U., XXXVI, 25; F.S.P., n° 202; Ann. patr., p. 1727.

(1) P.V., XXX, 1 et 225. Lettre originale signée Deperey et datée de Paris, 1^{er} pluv. (C 290, pl. 911, p. 2).

(2) Bⁱⁿ, 1^{er} pluv. Mention dans M.U., XXXVI, 48; J. Sablier, n° 1089.

(3) Lussac-les-Eglises (Hte-Vienne).

(4) P.V., XXX, 2.

(5) Bⁱⁿ, 2 pluv. Mention dans J. Sablier, n° 1089.

(6) Allier.